

## Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil DIX-NEUF, le vingt-neuf avril, le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du vingt quatre avril 2019, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

**Présents** : Mesdames Hélène ALBANESI, Sonia BORNE, et Marie MORVAN; Messieurs Benjamin BARBIER, Jean-Marie BRAHIER, Yannick DEBOUCHE, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Claude MESNIER et Christian VAUTHEROT.

**Excusés** : Mesdames Nathalie BARDAUX, Patricia SIKORA et Monsieur Philippe BONNOT

### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 26 mars 2019
- Décision modificative numéro 1 budget forêt
- Demande subvention
- Questions diverses :
  - ◆ Vide grenier
  - ◆ Avenir FCAM
  - ◆ Marché de printemps
  - ◆ Organisation et tarif périscolaire
  - ◆ Salle multi-activités
  - ◆ Organisation des élections
  - ◆ Date du prochain conseil municipal

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 11 mars 2019 avec  
 12 voix pour  
 0 voix contre  
 0 Abstention

### Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Hélène Albanesi est désignée secrétaire de séance.

### **2019-27 : Décision modificative numéro 1 budget forêt**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de régler les frais de gardiennage du budget forêt.

### **Fonctionnement dépenses**

c/ 6282 Augmentation de crédit "frais de gardiennage"	4 976.00
	€
	<hr/>
TOTAL	4 976.00
	€

**Le résultat prévisible de la section de fonctionnement passe de 10 235.94 € à 5 259.66 €**

\*\*\*\*\*

RECAPITULATIF BUDGET :

**Fonctionnement**

Dépenses	99 565.56 €
Recettes	104 825.22 €
	5 259.66
Résultat section fonctionnement	€

**Investissement**

Dépenses	36 690.62 €
Recettes	36 690.62 €
	-
Résultat section investissement	€

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

12 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

✓ D'approuver la décision modificative telle que présentée.

**2019-28 : Demande de subvention**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que Monsieur Bourgeois a, comme l'année précédente, sollicité la commune pour obtenir un soutien financier dans le cadre de son activité sport automobile.

Pour rappel, la commune lui avait accordé une subvention de 200 € en 2018.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

12 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

✓ De renouveler la subvention à hauteur de 200 € pour l'année 2019.

**Questions diverses**

Vide grenier

Le bilan financier fait apparaître un bénéfice de 3700 €. Satisfaction générale compte tenu de la météo peu favorable.

Avenir FCAM

Un mail à été reçu en mairie, de la part du FCAM qui prévient du manque de licenciés et du manque de dirigeants.

FCAM pense s'associer avec Besançon Est pour continuité du fonctionnement du club.

Suite à cette réunion, un groupement sera créé avec l'Entente Roche-Novillars. Ce groupement ne change rien pour les licenciés.

Marché de printemps

De 9h à 14h, le 1<sup>er</sup> mai, marché de printemps organisé par APE, environ 10 exposants seront présents, artisanat, produits locaux dans la cour de l'école.

#### Harmonisation des tarifs péri et extrascolaire

Les tarifs ont été harmonisés sur le territoire pour l'accueil du périscolaire, restauration, animation du mercredi et des vacances.

9 tranches de tarifs seront appliquées à la rentrée 2019 (en fonction des quotients familiaux des familles.).

Les économies liées au transport méridien ont été intégralement consacrés à ce service.

#### SMA

La commune est destinataire d'un courrier du PETR concernant la subvention LIFDER (fonds européens).

Les plafonds de subvention ayant été modifiés, une subvention de 191 696 € est désormais attendue (au lieu de 95 000 € précédemment).

Le préfet du Doubs est venu à Pouligney-Lusans le jeudi 25/04 pour visiter les travaux de la SMA.

#### Elections

Organisation du bureau pour les élections Européennes qui se dérouleront le 26 mai, de 8h à 18h. (Se référencer au tableau).

#### Présentation projet école Guédelon

Madame Vandroux viendra présenter le projet le lundi 27 mai à 18h, à la salle du conseil.

#### Accueil Le Puy

Vendredi 10 mai, un accueil des parents et nouveaux élèves du Puy sera organisé à l'école de Pouligney-Lusans. La municipalité est invitée.

#### Feuille info Juin 2019

La feuille d'infos municipales sera distribuée fin juin.

Réunion de la commission : 6 mai à 18h, chaque membre est chargé pour cette date de lister les sujets à évoquer dans cette feuille d'information.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h35.

## **RÉCAPITULATIF :**

#### Délibérations :

2019-27 : Décision modificative numéro budget forêt
---

2019-28 : Demande de subvention
---------------------------------

#### Sujets abordés :

Vide grenier
--------------

Avenir FCAM
-------------

Marché de printemps
---------------------

Organisation et tarif périscolaire
SMA
Elections
Présentations projet école Guédelon
Accueil Le Puy
Feuille info juin 2019